



Fonds de développement des territoires

Rapport d'activités pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019

Rapport à l'intention :

- **du Conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges**
- **des citoyens de Vaudreuil-Soulanges**

Transmis à titre informatif :

- **au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation**

Adopté le 3 juillet 2019

Fonds de développement des territoires
Rapport d'activités pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019

Rapport à l'intention du conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et des citoyens de Vaudreuil-Soulanges.

Municipalité régionale de comté (MRC) de Vaudreuil-Soulanges

Juin 2019

Table des matières

1. Mise en contexte	6
1.1 Les objectifs du Fonds de développement des territoires	6
1.2 Les étapes menant à l'utilisation des sommes	7
2. Rappel des priorités d'intervention	8
3. Ressources financières du FDT et répartition	10
3.1 Répartition du FDT selon les priorités d'intervention	10
3.2 Montants consacrés à l'administration du FDT	11
3.3 Montants consacrés à la concertation des intervenants interpellés par le FDT	11
4. Bilan des activités par priorité d'intervention	11
4.1 Contribution au développement économique du territoire de Vaudreuil-Soulanges	11
4.2 Poursuite de la mobilisation au sein des communautés et d'encourager leurs initiatives	9
4.4 Soutien au développement des projets structurants dans la MRC	10
5. Données nécessaires aux fins d'évaluation de programme	11
Annexe 1 – Liste des aides accordées aux initiatives du territoire	12

1. Mise en contexte

Le 5 novembre 2014, le premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard, le ministre des Finances, M. Carlos Leitão et le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (maintenant le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - MAMH), M. Pierre Moreau, ont signé, avec les représentants des municipalités, une nouvelle entente sur la gouvernance régionale et un pacte fiscal transitoire concernant les transferts financiers aux municipalités pour 2015.

Un projet de loi présentant les dispositions législatives nécessaires à la mise en œuvre de cette nouvelle gouvernance a été déposé à l'Assemblée nationale le 26 novembre 2014. La loi sera adoptée en avril 2015. En février 2016, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire annonce la poursuite du FDT pour une durée totale de 5 ans, soit jusqu'en 2019-2020.

Le pacte fiscal transitoire annonce la création d'un nouveau *Fonds de développement des territoires* (FDT), qui est notamment composé des enveloppes qui étaient jadis dédiées au Pacte rural, au financement du poste d'agent de développement rural, au soutien à la mission de base de Développement Vaudreuil-Soulanges (DEV) - nouvelle appellation du Centre local de développement (CLD) - et à la réalisation du schéma d'aménagement.

La Municipalité régionale de comté (MRC) de Vaudreuil-Soulanges, signataire d'un protocole d'entente et d'un addenda avec le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, assure la gestion du FDT. À cet effet, la MRC s'est engagée à réaliser annuellement un rapport d'activités et de le rendre disponible au MAMH et à ses citoyens. Le présent document concerne la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019.

1.1 Les objectifs du *Fonds de développement des territoires*

Le FDT permet à la MRC de Vaudreuil-Soulanges d'affecter des montants au financement de toute mesure de développement local et régional, notamment sur les objets suivants :

- La réalisation des mandats de la MRC, au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;
- Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
- La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental;
- L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement;
- Le soutien au développement rural.

1.2 Les étapes menant à l'utilisation des sommes

Adoption des priorités d'interventions

La MRC a établi, en regard aux dispositions de l'entente conclue avec le MAMOT, ses priorités pour l'utilisation du FDT. Ces priorités ont été identifiées à partir des outils existants de planification. Les priorités ont été considérées par le conseil le 24 mai 2017 lors de la répartition de l'enveloppe du FDT. Les libellés finaux de ces priorités ont été déposés sur le site Internet de la MRC.

Adoption des politiques de soutien

Les règles d'utilisation des sommes du FDT de Vaudreuil-Soulanges sont incluses dans les politiques de soutien aux entreprises et celles aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie. Ces politiques sont disponibles sur le site Internet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Ces outils ont été développés afin d'informer la communauté d'affaires, les organismes et les municipalités locales sur les leviers existants pour la réalisation de leurs projets, de la façon d'obtenir du financement ou des subventions ainsi que des règles d'attribution. Ces politiques ont été adoptées le 26 juin 2018.

- La *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie* a été adoptée sous la forme du *Fonds de développement des communautés* (FDC).
- La *Politique de soutien aux entreprises* représente l'offre de services de DEV.

2. Rappel des priorités d'intervention

Le conseil de la MRC a manifesté sa volonté de poursuivre les efforts mis en place dans les dernières années pour soutenir le développement local et régional. Il est proposé d'affecter les sommes du FDT selon les priorités d'intervention régionale incluses dans les diverses politiques et programmes déjà reconnus par le conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, soit la *Politique de développement social durable* (PDSD), le *Plan de gestion des matières résiduelles* (PGMR), le plan stratégique de DEV (anciennement le PALÉE).

Les priorités ne sont pas présentées par ordre d'importance.

A- Contribuer au développement économique du territoire de Vaudreuil-Soulanges

Acteur interpellé : DEV Vaudreuil-Soulanges

Secteurs priorités : agriculture et foresterie, vitalité commerciale, industrie touristique, technologie de l'information (TIC), logistique et transport, technologie propre (gestion de l'eau), science de la vie et technologie de la santé et services aux entreprises.

- Stimuler et soutenir l'émergence de projets entrepreneuriaux sur le territoire (incluant les entreprises d'économie sociale);
- accompagner les entrepreneurs dans leurs projets à tous les stades du développement de leur entreprise;
- soutenir les jeunes entrepreneurs, notamment par le maintien du *Fonds Jeunes promoteurs* (JP);
- encourager le démarrage, le développement et la consolidation des initiatives d'économie sociale, notamment par le maintien du *Fonds de développement des entreprises d'économie sociale* (FDEÉS);
- contribuer au développement des savoirs et des connaissances des espaces économiques et des entreprises de Vaudreuil-Soulanges;
- positionner avantageusement le territoire par le biais d'actions de prospection ciblée.

B- Actualiser et réaliser les actions du *Plan de gestion des matières résiduelles*

Acteurs interpellés : MRC et municipalités locales

- Mettre en œuvre le *Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020* adopté le 17 août 2016.

C- Poursuivre la mobilisation au sein des communautés et encourager leurs initiatives

Acteurs interpellés : MRC, DEV, municipalités locales, OBNL/Coopérative, citoyens

- Maintenir les outils d'accompagnement et de soutien aux municipalités et à leurs communautés;
- encourager les nouvelles initiatives en mettant à la disposition des promoteurs un fonds similaire au Pacte rural issu de l'ancienne *Politique nationale de la ruralité*;
- favoriser l'émergence de projets et d'initiatives en matière de développement régional permettant la complémentarité des municipalités rurales et urbaines.

D- Favoriser le développement de projets structurants dans la MRC

Acteur interpellé : Conseil de la MRC

- Répondre à toute opportunité en matière de développement (au sens large).

3. Ressources financières du FDT et répartition

Le montant total du *Fonds de développement des territoires* de la MRC de Vaudreuil-Soulanges fut de 961 897 \$ en 2018-2019, soit 899 320 \$ pour l'exercice 2018-2019 ainsi qu'un résiduel de 62 577 \$ de l'année précédente. À ce montant, aucune autre somme provenant du MAMH n'a été reçue en cours d'année du comité de transition responsable de la fermeture de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.

Aucune entente sectorielle de développement local ou régional n'a été conclue avec des ministères ou des organismes du gouvernement dans le but d'accroître le montant disponible dans le cadre de l'enveloppe du FDT.

3.1 Répartition du FDT selon les priorités d'intervention

A) Contribuer au développement économique du territoire de Vaudreuil-Soulanges :

- Soutien à la mission de DEV, incluant ses fonds (450 000 \$)
- Soutien à la promotion touristique (80 000 \$)

530 000 \$

B) Actualiser et réaliser les actions du *Plan de gestion des matières résiduelles* :

- - S/O

0 \$

C) Poursuivre la mobilisation au sein des communautés et encourager leurs initiatives :

- *Fonds pour la politique de soutien aux projets structurants* pour améliorer la qualité des milieux de vie (131 787 \$)
- *Fonds d'innovation et de développement touristique* de Vaudreuil-Soulanges (60 000 \$)
- Soutien au déploiement des navettes fluviales régionales (20 110 \$)

267 471 \$

D) Favoriser le développement de projets structurants dans la MRC.

220 000 \$

Depuis 2015-2016, la somme du fonds FDT qui n'a pas été engagée atteint **140 132 \$** et elle peut être utilisée dans le cadre du financement des initiatives 2019-2020.

3.2 Montants consacrés à l'administration du FDT

Aucune somme n'a été versée à la MRC ou à DEV à titre de compensation pour l'administration de l'entente du FDT. Toutefois, le directeur, planification et enjeux régionaux de DEV, accompagne le conseil de la MRC dans l'exécution du protocole d'entente.

3.3 Montants consacrés à la concertation des intervenants interpellés par le FDT

Aucune somme du FDT n'a été utilisée pour concerter et mobiliser les intervenants dans l'exécution des actions menant à la réalisation des engagements de la MRC. Les comités, les tables de travail et ressources nécessaires à l'exécution de ces travaux ont été à la charge de la MRC et de DEV.

4. Bilan des activités par priorité d'intervention

4.1 Contribution au développement économique du territoire de Vaudreuil-Soulanges

En 2015, la MRC a décrété que DEV est l'organisme délégataire au sens de la loi des pouvoirs de l'article 126.2 de la LCM. La MRC lui confie ainsi la planification et le soutien au développement économique sur le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et à cette fin, DEV doit, entre autres :

1. Prendre toute mesure de soutien à l'entrepreneuriat, incluant la concertation et la planification des mesures reliées à l'entrepreneuriat de l'économie sociale;
2. Élaborer et veiller à la réalisation d'un plan stratégique régional de développement intégré, incluant un plan d'action pour l'économie et l'emploi;
3. Mettre en place un pôle logistique en concertation avec le gouvernement provincial et les intervenants du milieu;
4. Agir en tant qu'organisme consultatif auprès de tout ministère, mandataire ou organisme dédié au développement économique de son territoire;
5. S'engager à réaliser tout mandat, avec les budgets dédiés nécessaires, qui découle de l'exercice de l'une ou l'autre des compétences qui sont attribuées à la MRC par la loi et qui sont associées au développement local ou régional et au soutien à l'entrepreneuriat ou qui découle d'une entente conclue entre la MRC et le gouvernement, l'un de ses ministères ou organismes ou de tout autre organisme;
6. Gérer l'agent de développement rural selon les modalités incluses au protocole d'entente entre la MRC et tout ministère responsable, s'il y a lieu;
7. Gérer tout autre fonds de développement ou de capital de risque.

Afin de répondre à l'objet de l'entente DEV doit, entre autres, analyser, valider et apporter des conseils relatifs aux diverses phases de vie d'une entreprise, jouer un rôle de courroie de transmission, soutenir des projets visant la création d'emplois de qualité pour nos citoyens et particulièrement notre jeunesse, accompagner des projets et gérer les espaces dédiés aux activités commerciales et industrielles, maintenir à jour et développer des connaissances du territoire et des secteurs d'activités, promouvoir l'image du territoire, mettre en valeur les initiatives des promoteurs, être proactive dans la promotion de tous les secteurs d'activités (touristique, agroalimentaire, commercial, culturel et industriel) et identifier les lieux d'affaires disponibles sur tout le territoire. Pour l'année 2018, la contribution totale de la MRC (incluant la part du FDT) est de 1 497 869 \$.

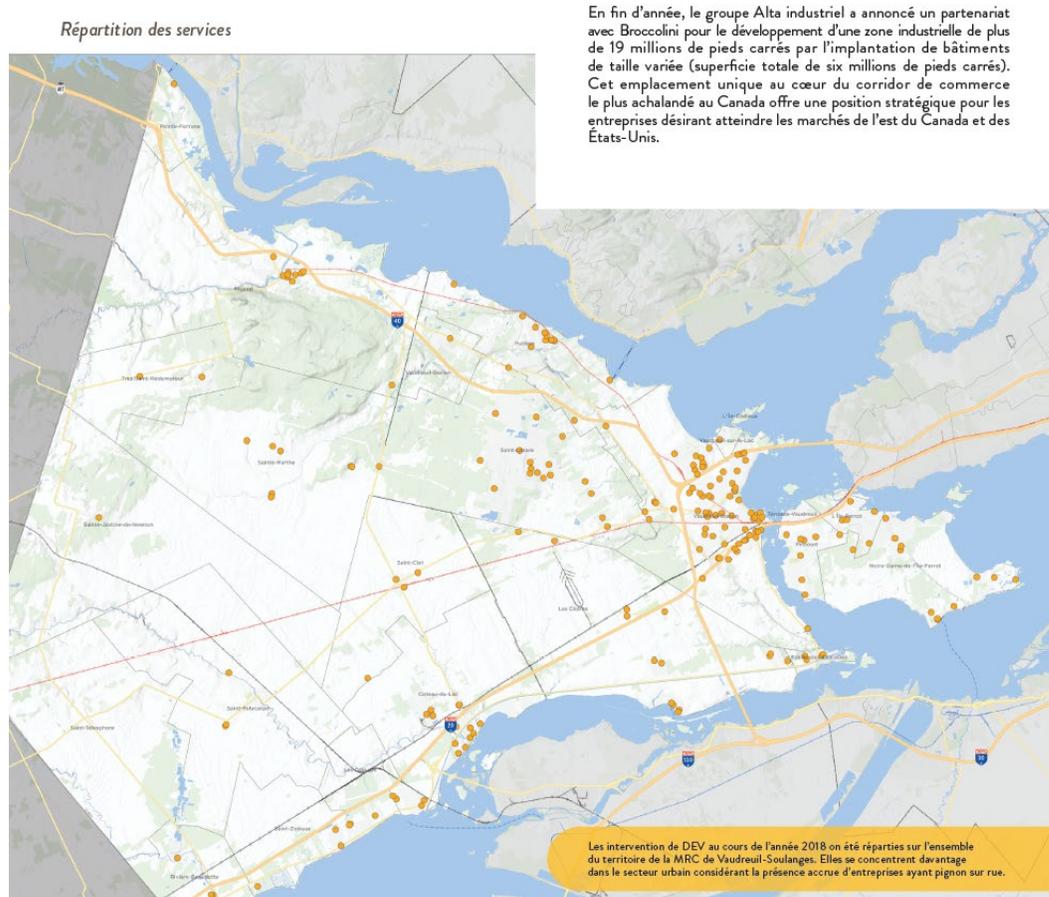
Les points suivants dressent les faits saillants des interventions de DEV pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 (période financière et d'évaluation des activités de la corporation).

Données générales

Pour l'année 2018, DEV a accompagné 316 entreprises et organismes, dont 202 nouveaux clients.

Répartition géographique de l'accompagnement des projets des entreprises

Les entreprises soutenues par DEV sont réparties géographiquement de façon suivante :



Faits saillants des interventions sectorielles

Le rapport annuel de DEV est disponible sur son site Internet (www.developpementvs.com) et sur celui de la MRC (*Réalisations 2018*).

Tourisme et commerce

Une part importante des activités promotionnelles de DEV touche la clientèle touristique, qu'il s'agisse des entreprises partenaires d'Explore Vaudreuil-Soulanges ou des touristes ainsi que des citoyens désirant découvrir la région. Avec maintenant 200 collaborateurs sur le territoire, le site ExploreVS.com est devenu un incontournable afin de trouver quoi faire dans la région. Une brigade touristique estivale a également contribué à faire connaître les attraits de chez nous en participant à plus de 80 événements et en distribuant 30 000 guides touristiques et des milliers d'objets promotionnels mettant en valeur Vaudreuil-Soulanges. Le nombre de visites sur la plateforme touristique Explorevs.com s'est hissé à 42 000 visites.

Rallye des commerçants

Visant à mettre en relation les commerçants et les restaurateurs, le *Rallye des commerçants* initié conjointement avec la CCIVS s'est tenu pour une première fois à l'hiver 2018. Ce sont 82 entreprises qui ont participé et ainsi développé des liens d'affaires uniques. Dynamique et diversifié, ce secteur d'activités constitue un employeur important et génère de grandes retombées économiques dans la MRC.

Bilan commercial

En 2018, DEV a réalisé différentes collectes de données sur le territoire auprès des commerçants et des propriétaires de bâtiments dans les zones commerciales. L'embauche d'une première commissaire au développement commercial a marqué l'année 2018. Un projet d'études plus raffiné de la structure commerciale est en cours. Le premier rapport final intitulé « Zoom commercial » a été réalisé pour la municipalité de Saint-Zotique à la suite de la visite de 83 commerçants. Les données serviront à établir un diagnostic précis de la fonction commerciale à l'échelle municipale et régionale afin de soutenir les acteurs du milieu dans leurs stratégies de développement et de revitalisation.

Concertation locale

Parmi les autres grands projets de développement réalisés par l'équipe, il y a notamment la consultation « Point de vue sur le canal » qui a mené à la rédaction d'un plan de développement économique à échelle humaine pour le canal de Soulanges. En plus des municipalités concernées, plus de 400 citoyens, usagers et partenaires du canal ont été conviés à identifier les pistes d'action et les priorités à mettre en place pour dynamiser cette infrastructure régionale déterminante dans le développement récréotouristique de la région.

Connaissance du territoire

Grâce à une connaissance fine des données du territoire, l'équipe peut mieux orienter ses interventions dans la communauté. Le profil socioéconomique est un outil précieux afin de guider les entrepreneurs, les municipalités et les organismes dans l'analyse et la prise de décision. Par ailleurs, c'est grâce à la compilation de ces informations que d'importants constats sur le marché du travail dans la région ont émergé. Malgré une croissance rapide du nombre d'emplois sur le territoire, la population locale continue de devoir navetter matin et soir pour se rendre à l'extérieur de la région pour obtenir un emploi correspondant à ses compétences. Dans ce contexte, il est important de susciter la création d'emplois locaux plus adaptés afin d'assurer une meilleure qualité de vie et une rétention des travailleurs pour des emplois près de chez eux. Toutefois, il est primordial pour DEV de poursuivre son implication auprès des groupes mobilisés afin de combler les besoins de main-d'oeuvre en entreprise afin de permettre aux employeurs déjà établis de passer à travers la pénurie actuelle d'employés qu'ils vivent.

Financement

- Embauche d'un directeur de portefeuille et du développement des affaires.
- Quarante-quatre (44) financements ont été octroyés via les programmes gérés par DEV.

Soutien aux entreprises

- Mission commerciale dans Vaudreuil-Soulanges dans le cadre du Forum économique Canada-Burkina Faso.
- Cent cinquante-deux (152) projets de prédémarrages ou de démarrages d'entreprises.
- Vingt (20) projets de consolidation et de rétention d'entreprises.
- Trois projets de relève d'entreprises.
- Cent quarante-neuf (149) participants ont assisté à l'une des 27 séances d'information sur les services de DEV.
- Quinze (15) participants à une cohorte de formation dédiée aux entreprises d'économie sociale sur la thématique de l'image de marque et la commercialisation (PROPUL-C).
- Cinquante-cinq (55) entreprises ont participé aux ateliers de travail collaboratif (ATC).
- Vingt-deux (22) dossiers dans le cadre de la mesure de soutien au travail autonome (STA) avec Emploi-Québec.

Espaces industriels

- Mise à jour de l'Étude des vingt et un (21) parcs et espaces industriels de Vaudreuil-Soulanges :
 - o Exercice d'analyse avec méthodologie et analyse géomatique afin de caractériser les différentes géographies, de localiser les infrastructures, d'identifier les actifs économiques (types d'entreprises, des productions et d'employés), d'évaluer l'occupation du sol, d'analyser la viabilité et les vocations souhaitées.
- Implication de DEV aux événements de la FCM et de *Journal of commerce* (JOC).
- Accompagnement de seize (16) demandes d'information (RFI) pour des implantations industrielles.
- Soutien à la réalisation du pôle logistique (réflexion sur l'aménagement du territoire et analyse géomatique).

De plus, DEV offre un programme de soutien à l'entrepreneuriat (FSE) et un *Fonds de développement des entreprises d'économie sociale* (FDEÉS). Ces deux fonds sont rendus possibles par la disponibilité des fonds du FDT. Les projets acceptés dans le cadre de ces deux fonds sont présentés à l'annexe 1.

Utilisation du FDT

Salaires des ressources en accompagnement d'entreprise de DEV (mission de base) : 422 000 \$ <i>Fonds de développement des entreprises d'économie sociale</i> (FDEÉS) : 5 000 \$ - entente sectorielle avec le Pôle d'économie sociale de la VHSL <i>Fonds de soutien en entrepreneuriat</i> (FSE) : 20 000 \$ Promotion touristique : 80 000 \$

4.2 Poursuite de la mobilisation au sein des communautés et encourager leurs initiatives

Pour faire suite au Pacte rural qui s'est terminé en 2015-2016¹, il a été décidé de développer une structure de soutien efficace pour les acteurs du développement social du territoire. L'année 2016 a été marquée par la réflexion et le développement d'un nouvel outil de financement capable de répondre adéquatement aux enjeux de développement des communautés de l'ensemble de la MRC. En septembre 2016, le conseil de la MRC a pris la décision de créer le *Fonds de développement des communautés* (FDC).

Le FDC est une formule facilitant le soutien des projets visant l'amélioration de la qualité des divers milieux de vie de la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Cette formule rallie le *Fonds de développement des territoires* et le *Fonds de développement social* de la MRC. Sous forme d'un guichet unique, le FDC se veut avant tout la porte d'entrée pour les divers fonds gérés par la MRC et disponibles aux initiatives des intervenants de la *Politique de développement social durable* (PDSD). Pour faciliter le travail des promoteurs, les acteurs chargés de l'administration du Fonds (comité d'analyse et conseil de la MRC) auront la responsabilité de sélectionner les meilleurs fonds pour soutenir les projets déposés.

La PSDS est le fruit d'un large processus consultatif réalisé de 2006 à 2008 auquel ont participé 121 organisations et 80 citoyens du territoire. La PSDS de Vaudreuil-Soulanges permet d'agir localement et régionalement afin de soutenir et de développer le partenariat entre les organismes du milieu. Son objectif est de favoriser l'amélioration continue de la qualité de vie des citoyens et le mieux-être des collectivités de Vaudreuil-Soulanges dans une perspective intégrée et durable.

Depuis 2011, la Table territoriale de développement social durable, une concertation intersectorielle réunissant une vingtaine d'organisations de la région, travaille au développement de collectivités dynamiques et solidaires dans un environnement sain et sécuritaire.

Pour en apprendre davantage, consultez la page dédiée à la PSDS sur le site Internet de la MRC.

En 2018-2019, le FDC tient compte des planifications existantes à la MRC, en particulier la *Politique de développement social durable*. Le nouveau fonds regroupe les éléments suivants :

- les dimensions territoriales et locales ainsi que celles des milieux dévitalisés et prend en compte les orientations et les objectifs d'intervention;

¹ Le programme et l'appellation Pacte rural ont été maintenus dans la région lors de la première année du FDT.

- les modalités de mobilisation, d'animation, d'information et de reddition de comptes à la population;
- les composantes de la gouvernance, soit les mécanismes de gestion de l'enveloppe budgétaire, le processus décisionnel pour le choix des projets, ainsi que le contenu, les moyens et la fréquence de la diffusion des résultats.

L'agent de développement social de la MRC et le directeur, planification et enjeux régionaux de DEV ont soutenu le travail des promoteurs et tentent de stimuler la création d'initiatives pouvant dynamiser chacun des territoires. Plus de 25 promoteurs ont soumis avec intérêt leur projet en le déposant lors des appels de projets qui se sont tenus le 15 décembre 2018 et le 15 mai 2019. Les projets acceptés sont présentés à l'annexe 1.

Aussi le conseil de la MRC a décidé de créer un *Fonds d'innovation et de développement touristique*. Accompagné par DEV, mais adopté par le conseil, le fonds vise à reconnaître les projets permettant d'augmenter le nombre de visiteurs sur le territoire et de leur offrir une expérience enrichissante. Les projets acceptés durant cette année de transition sont présentés à l'annexe 1.

Utilisation du FDT

Soutien aux projets dans le cadre des *Politiques de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie* :

- Fonds de développement des communautés (FDC): 166 589 \$
- Fonds d'innovation et de développement touristique (FIDT) : 60 000 \$ (FDC) et 1 100 \$ (DEV)
- Soutien au déploiement des navettes fluviales régionales : (20 110 \$)

4.4 Soutien au développement des projets structurants dans la MRC

Cette priorité avait été identifiée afin de permettre au conseil de la MRC de saisir une ou des opportunités en cours d'année. En 2019-2020, deux projets structurants ne cadrant pas dans les priorités d'intervention initiales se sont offerts au FDT.

Utilisation du FDT

Apport supplémentaire à l'organisme Centre LGBTQ2+ de l'Ouest-de-l'Île pour le déploiement d'un service dans Vaudreuil-Soulanges : 20 000 \$

Mission et séance de travail pour la Création d'un pôle agroalimentaire à Rigaud : 21 099 \$

Entente sectorielle avec le *Pôle de l'entrepreneuriat collectif de l'Est de la Montérégie* (PECEM) pour le programme BIEC Montérégie 2019-2020 : 10 000 \$

5. Données nécessaires aux fins d'évaluation de programme

Le protocole du FDT demande la participation de la MRC dans la cadre de l'évaluation de son programme. Les données exigées sont les suivantes :

- Nombre de priorités d'intervention ainsi que les principales clientèles et secteurs visés : 4

Priorités d'intervention	Principales clientèles visées	Principaux secteurs visés
Contribuer au développement économique du territoire de Vaudreuil-Soulanges	- Entreprises - Entreprises d'économie sociale	- Développement économique et des affaires
Actualiser et réaliser les actions du <i>Plan de gestion des matières résiduelles</i>	- Municipalités - Autre : population	- Environnement et développement durable
Poursuivre la mobilisation au sein des communautés et encourager leurs initiatives	- Municipalités - Organismes locaux ou régionaux - Autre : population	- Services de proximité - Développement et innovation sociale
Favoriser le développement de projets structurants dans la MRC	- Autre : Selon opportunités	- Autre : Selon opportunités

- A) Estimé du nombre total d'emplois créés ou maintenus par les projets d'entreprises :
- Pour les projets soutenus par le FDT : 6 emplois.
 - Pour les projets soutenus par les ressources professionnelles de DEV : plus de 150.
- B) Estimé du nombre d'emplois créés ou maintenus par les projets structurants pour améliorer les milieux de vie :
- Sept (7) emplois créés.
 - Onze (11) emplois maintenus.
- C) Estimé du nombre de personnes/année ayant donné des services conseils aux entrepreneurs désirant lancer une entreprise ainsi qu'aux entreprises existantes et nombre d'entrepreneurs et d'entreprises ayant bénéficié de ces services :
- Six (6) bénéficiaires pour l'équivalent de quatre (4) personnes/année.
 - 316 entreprises ont bénéficié de ces services et à cela on doit ajouter 149 entrepreneurs participants à notre service de formation et 16 chercheurs de sites industriels (RFI).
- D) Estimé du nombre de personnes/année ayant donné du soutien aux communautés et groupes communautaires et nombre de communautés ou de groupes ainsi aidés :
- Un bénéficiaire pour l'équivalent de une personne/année.
 - Quarante-trois (43) municipalités et groupes communautaires ont bénéficié de l'aide.

Annexe 1 – Liste du soutien accordé aux initiatives du territoire

Appel de projets dans le cadre de la « Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie » :

Fonds de développement des communautés

Bénéficiaire	Titre du projet	Subvention FDT	Valeur totale	Emplois créés ou maintenus
Centre LGBTQ2+ de l'Ouest-de-l'Île	Développer une offre de services pour les personnes LGBTQ2+ de Vaudreuil-Soulanges	20 000 \$ + 20 000 \$ FDT	65 000 \$	1 créé
Centre prénatal et jeunes familles	Transmettre son savoir	10 640 \$	10 640 \$	0
Municipalité des Cèdres	Activité de ping-pong intergénérationnelle	4 855 \$	32 372 \$	0
Ville de Saint-Lazare	Les incroyables chromosomes	29 866 \$	42 666 \$	8 maintenus
SDEM-SEMO (fiduciaire)	L'Atelier Paysan	52 000 \$	175 840 \$	1 créé
Moisson Sud-Ouest	Unir une communauté alimentaire	25 000 \$	199 287 \$	1 créé
Parrainage civique VS (fiduciaire)	Accessibilité universelle : pour des communautés plus inclusives	2 138 \$	3 068 \$	0
Réseaux Emploi Entrepreneurship (Fiduciaire)	Accueillir les élèves issus de l'immigration-Été 2019	6 100 \$	9 250 \$	0
Grand rassemblement des aînés de V et S	Acquisition de fauteuils roulants	6 000 \$	8 775 \$	2 maintenus
Municipalité de Rivière-Beaudette	Espace famille	6 000 \$	154 753 \$	0
Réseaux Emploi Entrepreneurship	Banque d'interprètes bénévoles	3 990 \$	5 700 \$	1 maintenu

Fonds de développement des entreprises d'économie sociale (FDEÉS)

Bénéficiaire	Titre du projet	Subvention FDT	Valeur totale	Emplois créés ou maintenus
Pôle d'économie sociale de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	Cohorte de perfectionnement à la commercialisation PROPUL-C	5000 \$	12 000 \$	0

Programme Soutien à l'entrepreneuriat (FSE)

Bénéficiaire	Subvention FDT	Valeur totale	Emplois créés ou maintenus
IQT AI Inc - Jacob Molina	5 000 \$	10 000 \$	1 créé
NRN Electro Inc	5 000 \$	16 034 \$	3 créés
BeautEve - Hanna Le	5 000 \$	10 000 \$	1 créé

Fonds d'innovation et de développement touristique (FIDT)

Bénéficiaire	Titre du projet	Subvention FDT	Valeur totale	Emplois créés ou maintenus
Le Nichoir	Développement de circuits de visites guidées et autonomes	13 600 \$	19 585 \$	0
Festival de la S.O.U.PE. de Vaudreuil-Soulanges	Croissance du site et création du circuit des saveurs du monde	5 000 \$	7 830 \$	0
Festival des couleurs de Rigaud	Tire-toi une bûche – accueil des visiteurs pour appuyer le virage sans papier	10 000 \$	17 800 \$	1 créé
Parc historique de la Pointe-du-Moulin	La Pointe de l'horreur, un week-end thématique à la Pointe-du-Moulin	10 000 \$	59 360 \$	0
Festival de musique de Hudson	Big top HMF – implantation de la grande scène au cœur du Centre-Ville	10 000 \$	41 000 \$	0
La Belle de Coteau-du-Lac	Ajout d'un parcours extérieur éducatif et ludique	2 000 \$	32 000 \$	3 créés
Les Seigneuriales de Vaudreuil-Dorion	Les Seigneuriales en cavale et la tablee de l'habitant*	7 500 \$	11 000 \$	0
Café de l'horloge	Ajout d'une zone végane au festival l'art de recycler	3 000 \$	6 200 \$	0

Projets relatifs aux opportunités

Bénéficiaire	Titre du projet	Subvention FDT	Valeur totale	Emplois créés ou maintenus
Centre LGBTQ2+ de l'Ouest-de-l'Île	Plan de réduction des gaz à effet de serre (Comité 21) et accompagnement d'une firme d'experts (Enviro-Accès)	20 000 \$ + 20 000 \$ FDC	65 000 \$	1 créé
MRC	Création d'un pôle agroalimentaire à Rigaud	20 098 \$	20 098 \$	0
Pôle de l'entrepreneuriat collectif de l'Est de la Montérégie (PECEM)	BIEC Montérégie 2019-20 (5000 \$ pour 2019 et 5 000 \$ pour 2020) - entente sectorielle	10 000 \$	10 000 \$	0

